

3. DEVELOPPONS-NOUS RESPONSABLES	A. Sécuriser la circulation routière - Favoriser les déplacements durables	9 Réaliser un plan de déplacement communal	9.1 Créer un plan unique de déplacement communal 9.2 Créer un pôle multimodal	
		10 Valoriser l'offre de randonnée	10.1 Connecter l'offre plouguernéenne de randonnée avec l'extérieur 10.2 Diffuser et communiquer sur l'offre de randonnée 10.3 Créer des parcours thématiques de randonnée	
		11 Identifier le stationnement des camping-cars		
	B. Mettre en valeur le littoral	12 Installer du mobilier le long des circuits de balade		
		13 Mettre en place une stratégie de communication sur le développement durable		
	C. Sensibiliser au développement durable			

ACTION N°9 : Réaliser un plan de déplacement communal

Diagnostic et enjeux de l'action	Le diagnostic préalable à l'Agenda 21 a permis de faire un état des lieux de l'offre et la réalité du transport à Plouguerneau. L'étendue de la commune et le mitage important entre les 4 entités entraînent un nombre élevé de déplacements automobiles que l'offre de transports collectifs est incapable de concurrencer. Par ailleurs, les déplacements piétons sont dépendants de l'état de la voirie. Les aménagements cyclables souffrent aussi d'une discontinuité. Des aménagements ont déjà été réalisés par la commune (chemin réservé aux piétons et cyclistes reliant Lilia au bourg ; cheminements piétons, etc.) mais leur visibilité ou leur signalisation est insuffisante. L'étude des infrastructures de transports indépendamment les unes des autres ne permettant pas d'avoir un plan de transport cohérent, il est nécessaire de réfléchir à un plan de déplacement communal.
---	---

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<p><u>Sous-action 1 : Créer un plan unique de déplacement communal</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un état des lieux <ul style="list-style-type: none"> ◆ des besoins en termes de transport sur la commune tout au long de la journée ◆ des voies cyclables et racks à vélo existants ◆ des voies piétonnes ◆ des places de stationnement existantes et des possibilités de création ◆ des problèmes majeurs en termes de transport 2. Repenser les déplacements communaux <ul style="list-style-type: none"> ◆ Créer un zone partagée sans véhicules à moteur (sauf livraison, etc.) dans l'hyper-centre ◆ Augmenter la visibilité des places de stationnement disponibles autour de cette zone partagée ◆ Repenser la circulation du bourg avec la création de voies piétonnes et de voies à sens unique ◆ Repenser la déviation des poids-lourds ◆ Mettre en place des transports en commun (type mini-bus) pour faire les déplacements quotidiens vers les commerces et services ◆ Réfléchir à la possibilité de mettre en place des navettes supplémentaires sur la période estivale pour les déplacements entre les campings et les commerces et services, entre les bourgs et les plages ◆ Mettre en place un pédibus inter-générationnel pour les transports vers les écoles ◆ Créer des voies bleues sur différents axes à définir ◆ Revoir la signalétique 3. Créer un document unique regroupant l'ensemble de l'offre de transport pour l'ensemble des modes de transport. Insérer dans ce document un ou des circuits couvrant toute la commune et combinant l'ensemble des modes de transports. Réfléchir à la forme de ce document (carte, rapport, etc.). <p><u>Sous-action 2 : Créer un pôle multimodal</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un espace qui servirait de plate-forme pour desservir l'ensemble des modes de transport et de liaison entre ces différents modes <ul style="list-style-type: none"> ◆ création d'une aire de covoiturage ◆ installations d'abris fermés pour les vélos et scooters ◆ mise en place d'une zone d'arrêt et de stationnement d'un transport en commun 2. Réfléchir à l'emplacement de ce pôle : près d'une route départementale, à un endroit visible afin d'éviter les dégradations. Un emplacement est à envisager en particulier : à l'intersection de la RD13 et de la RD113.
---	--

Acteurs	Pilotage	Service(s) : Aménagement du territoire
		Référent technique : Martine PERROT Soutien technique : Stéphane LAURANS / Frédérique GUILLEMIN
	Partenaires identifiés	Conseil général / Transports Riou / Associations de commerçants

	Public visé	Automobilistes / Piétons / Cyclistes
Objectif attendu	Augmenter les déplacements doux Faire fonctionner les 4 acteurs du transport (transports en commun / véhicules individuels / cyclistes / piétons) en intelligence et en sécurité	
Indicateurs de suivi	Évolution de la circulation dans la Grande rue Linéaire de voies en modes doux (en mètre - différencier pistes cyclables et voies pédestres) Validation du plan de déplacement Bilan mensuel de la fréquentation des lignes des différents transports en commun : cars privés, navette communale, pédibus, etc. Création du pôle Nombre de racks à vélo Nombre de voies bleues	
Budget	A définir en fonction du diagnostic. A savoir que certains éléments du budget sont connus : abri bus (1 500 euros par unité) ; mini-bus (35 000 euros par unité) ; aménagement de la voie bleue (69 000 euros)	
Finalités du développement durable	Épanouissement de tous les êtres humains Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

ACTION N°10 : Valoriser l'offre de randonnée

Diagnostic et enjeux de l'action	Plouguerneau est une commune attractive qui représente environ 60% de l'activité touristique de la CCPA (source : office de tourisme du Pays des Abers). Elle offre un panel de paysages et de milieux variés, propice aux balades touristiques. Néanmoins, Plouguerneau ne dispose plus d'outil de communication sur les circuits existants. Des guides ont été publiés il y a quelques années, mais ils ne sont aujourd'hui plus à la disposition du public. Par ailleurs, l'offre de randonnée n'est pas mise en valeur alors qu'elle existe.
---	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<p><u>Sous-action 1 : Connecter l'offre plouguernéenne de randonnée avec l'extérieur</u></p> <p>1. Connecter les circuits plouguernéens aux circuits voisins par l'intermédiaire du projet de boucles de randonnée d'intérêt communautaire, du schéma directeur vélo de la CCPA, du schéma départemental vélo, du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) du Finistère, du GR34, etc. Exemple : vélo-route des Abers, voie bleue, etc. 2. Participer au document de promotion des circuits de randonnée d'intérêt communautaire 3. Établir une liste de circuits différents destinés à faire découvrir la commune. Cela pourrait être un circuit faisant le tour des 45km de côtes, bien signalé, évitant les routes départementales et proposant des pauses sur les points de vue remarquables, les sites d'intérêt, etc. Le circuit en entier serait balisé et présenté comme un circuit complet, sans discontinuités. Il pourrait y avoir différentes options de circuit en fonction du temps, des thématiques (circuit pour découvrir le littoral, circuit pour découvrir le patrimoine culturel, etc.), de la difficulté, etc.</p> <p><u>Sous-action 2 : Diffuser et communiquer sur l'offre de randonnée</u></p> <p>1. Poursuivre la mise en place, en collaboration avec la CCPA, d'un outil cohérent de communication pour l'offre de randonnée et nouveaux types de support : fiches thématiques, borne interactive, flash-codes, tablettes... 2. Diffuser les informations sur l'offre plouguernéenne de randonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ dans l'office de tourisme ◆ dans les campings ou locations de vacances ◆ chez les commerçants ◆ dans les associations de randonnée, de pratique sportive en plein air (triathlon, etc.) <p><u>Sous-action 3 : Créer des parcours thématiques de randonnée</u></p> <p>1. Créer des boucles de randonnée à thème sur le patrimoine. Identifier des circuits permettant de découvrir le patrimoine de Plouguerneau. 2. Créer un sentier d'interprétation faune/flore : identifier un parcours balisé sur un espace naturel littoral avec installation de bornes informatives et ludiques sur la faune, la flore, et les paysages environnants.</p>
---	--

Acteurs	Pilotage	Service(s) : Aménagement du territoire
		Référent technique : Martine PERROT Soutien technique : Stéphane LAURANS / Morgane CARATY / Jean-Yves GOASGUEN
	Partenaires identifiés	Communes voisines / CCPA / Associations / Offices de tourisme / Association Plouguerneau d'Hier et d'Aujourd'hui
	Public visé	Touristes / Habitants / Sportifs

Objectif attendu	Augmenter les déplacements doux Promouvoir le territoire de Plouguerneau
-------------------------	---

Indicateurs de suivi	Nombre de parcours thématiques mis en place Nombre de communications annuelles sur l'offre de randonnées Nombre de vecteurs de communication mis en place Nombre de sentiers ou circuits complètement signalisés et balisés
-----------------------------	--

Budget	10 000 euros (à affiner en fonction du diagnostic)
---------------	--

Finalités du développement durable	Épanouissement de tous les êtres humains Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
---	---

ACTION N°11 : Identifier le stationnement des camping-cars

Diagnostic et enjeux de l'action	La commune de Plouguerneau possède une diversité d'espaces naturels qui en fait un atout touristique. Ce patrimoine naturel apporte différents types de tourisme comme les randonneurs, les cyclistes ou les camping-caristes. Pour faciliter le stationnement de ces derniers, il est nécessaire d'identifier plusieurs aires de stationnement qui leur seraient dédiées. La demande est présente car beaucoup de camping-caristes s'interrogent en mairie ou à l'office de tourisme sur la présence de telles aires dédiées.
---	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier des aires de référence pour le stationnement nocturne des camping-cars 2. Identifier ces aires sur le plan de la commune, dans les revues spécialisées, à l'office de tourisme, etc. 3. Identifier celles-ci à l'aide de signalisation routière adaptée : panneaux indicateurs, etc.
---	--

Acteurs	Pilotage	Service(s) : Services techniques
		Référent technique : Stéphane LAURANS Soutien technique : Morgane CARATY
	Partenaires identifiés	Office de Tourisme
	Public visé	Camping-caristes

Objectif attendu	Limiter le stationnement des camping-cars sur tout le long du littoral tout en permettant leur tourisme sur la commune
Indicateurs de suivi	Évolution de la fréquentation du parking Mise en place du parking Mise en place d'une signalétique Nombre de communications dans les revues spécialisées

Budget	A définir en fonction du diagnostic
---------------	-------------------------------------

Finalités du développement durable	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources Épanouissement de tous les êtres humains
---	---

ACTION N°12 : Installer du mobilier le long des circuits de balade

Diagnostic et enjeux de l'action	Plouguerneau est une commune attractive qui représente environ 60% de l'activité touristique de la CCPA (source : office de tourisme du Pays des Abers). Néanmoins, elle offre peu de mobilier « urbain » (bancs et tables) pour la contemplation des paysages et pour les repos. Pour mettre en valeur les circuits de balades touristiques, il est important d'en améliorer la qualité, notamment par l'installation de petits équipements tel que le mobilier.
---	---

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier et quantifier, en fonction du plan de déplacement communal, les besoins en mobilier : lieux d'implantation, type de mobilier, etc. 2. Veiller au choix du matériel lors des achats pour diminuer les possibilités de vandalisme 3. Installer des équipements annexes nécessaires à la gestion des déchets : poubelles, cendriers, etc. 4. Réaliser les aménagements nécessaires pour implanter le mobilier
---	---

Acteurs	Pilotage	Service(s) : Services techniques
		Référent technique : Stéphane LAURANS Soutien technique : Jean-Yves GOASGUEN
	Partenaires identifiés	Conseil général
	Public visé	Habitants / Touristes

Objectif attendu	Améliorer la qualité des espaces littoraux.
Indicateurs de suivi	Nombre d'éléments installés. Valeur cible à définir en fonction du diagnostic.

Budget	Table extérieure : 1 000 euros par unité Banc extérieur : 500 euros par unité
---------------	--

Finalités du développement durable	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources Épanouissement de tous les êtres humains
---	---

ACTION N°13 : Mettre en place une stratégie de communication sur le développement durable

Diagnostic et enjeux de l'action	Le développement durable doit s'envisager à tous les échelons. Les pratiques alternatives des services municipaux en matière de gestion des espaces verts ou de développement durable peuvent servir d'exemple aux Plouguernéens. L'objectif est d'inciter les habitants à adopter des pratiques responsables.
---	--

Étapes de la mise en œuvre de l'action	<ol style="list-style-type: none"> Réaliser une communication dans le BIM et le Mouez sur les actions du services espaces verts : gestion des espaces, choix de fleurissement, abandon des pesticides et phytosanitaires, etc. Instaurer une rubrique « Le geste écolo de la semaine » dans le BIM : mettre un encart clairement identifié pour donner une action ou un geste écologique réalisable par chaque habitant. Se rapprocher de la CCPA et du SAGE afin de voir ce qui pourrait être mis en place au niveau de la commune sur les thématiques telles que le jardinage biologique, le compostage, etc.
---	--

Acteurs	Pilotage	Service(s) : Espaces verts
		Référent technique : Jean-Yves GOASGUEN Soutien technique : Morgane CARATY
	Partenaires identifiés	CCPA / SAGE du Bas-Léon
	Public visé	Habitants

Objectif attendu	Informers les plouguernéens des pratiques alternatives de gestion de l'espace ou de la ressource
Indicateurs de suivi	Nombre de publications faites à destination du public

Budget	A définir en fonction du diagnostic
---------------	-------------------------------------

Finalités du développement durable	Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources Épanouissement de tous les êtres humains
---	--